

# Installations néolithiques et gauloises à Er Yoc'h (Houat, Morbihan) : état de la question

Jean-Noël GUYODO

Université de Nantes, Nantes Atlantique Universités, Laboratoire de Préhistoire et de Protohistoire de l'ouest de la France, UMR 6566, CNRS, Nantes, 44312.

---

L'île de Houat (Morbihan), plateau rocheux à falaises encaissées émergeant de l'Océan Atlantique, se situe dans le prolongement de la presqu'île de Quiberon à laquelle elle est rattachée par les chaussées du Béniguet et de la Teignouse. Dans ce secteur, les fonds marins actuels dépassent vite les vingt mètres de profondeur (fig. 1).

L'îlot d'Er Yoc'h se trouve à environ 200 m au sud-est de l'île de Houat, à laquelle il est encore relié par une chaussée basse formée de gros galets et de sable qui ne se découvre, de nos jours, qu'au moment des basses mers.

D'une longueur maximale de 112 m et d'une largeur maximale, à son extrémité nord, de 95 m alors que la largeur du plateau central est de 33 m environ, l'îlot a une surface de 0,35 ha de roche et de couverture végétale. Son altitude est environ de 22 m NGF (relevés orthoplan J.-M. Large). Son sommet est formé de deux blocs rocheux, sur lesquels il n'y a aucune trace de végétation. En contre-bas, entre ces deux éminences naturelles, se trouve une sorte de « *plate-forme recouverte d'une couche de terre sablonneuse qui descend en pente rapide de chaque côté* » (Le Rouzic 1930).

La toponymie du site semble fournir quelques renseignements. Si pour certains le nom du site correspondrait au « Mulon » (Le Rouzic 1930), d'autres, Bretons plus littéraires, proposent plutôt l'idée « d'amas » ou de « grande quantité » comme le soumettrait la traduction littérale du terme « Ioh » en dialecte vannetais (Guillevic, Le Goff 1924).

## Contexte géographique

L'île de Houat, ainsi que l'îlot d'Er Yoc'h, sont constitués de leucogranites à muscovite et biotite qui appartiennent à la lignée des granites à deux micas sud-armoricains mis en place au cours de la tectogénèse varisque entre 340 et 300 millions d'années. Ce leucogranite est susceptible de fournir des moellons de qualité, utilisés sur place pour la construction de certaines structures en élévation.

Les formations sédimentaires et volcaniques du groupe de Belle-Île-en-Mer sont en contact faillé au nord avec les leucogranites de Breta-

gne méridionale qui constituent une longue échine rocheuse, de direction NO/SE, soulignée par un chapelet d'îles parmi lesquelles Houat et Hoedic sont les plus vastes. Ces granites se prolongent à terre dans la presqu'île de Quiberon. À part quelques lambeaux de micaschistes, les falaises de l'île sont uniquement constituées de granites et leucogranites de faciès variés : à biotite, porphyroïde blanchâtre, à deux micas, rose, rougeâtre, etc. Il s'avère difficile sinon impossible, d'un point de vue cartographique, de séparer les types de granites. Le quartz apparaît en plages globuleuses poly- ou monocristallines, à extinction ondulée fréquente (fig. 1).

Des formations dunaires, qui ne sont plus alimentées de nos jours, occupent également deux zones de l'île de Houat. À l'ouest, elles sont présentes à une altitude de 25 m NGF. À l'est, elles sont largement visibles au-dessus des plages de Tréac'h Salus et de Tréac'h er Goured, cette dernière adjacente à la chaussée reliant Er Yoc'h.

Le long du littoral subsistent des témoins des transgressions marines pléistocènes sous forme de cordons de galets fossiles – ou *plages fossiles* – datant, sans plus de précision, de l'ère tertiaire. Ces cordons se retrouvent notamment au nord de l'actuel village de Houat, ainsi que sur la partie nord-ouest de la presqu'île de Quiberon notamment sur l'îlot de Téviéc où la plage fossile perchée s'étend à 8 m d'altitude NGF.

Les études de M.-T. Morzadec-Kerfourn sur les variations du niveau marin du littoral atlantique font apparaître, à l'aube du Néolithique,

Fig. 1 : Bathymétrie et géologie simplifiée de l'archipel de Houat.

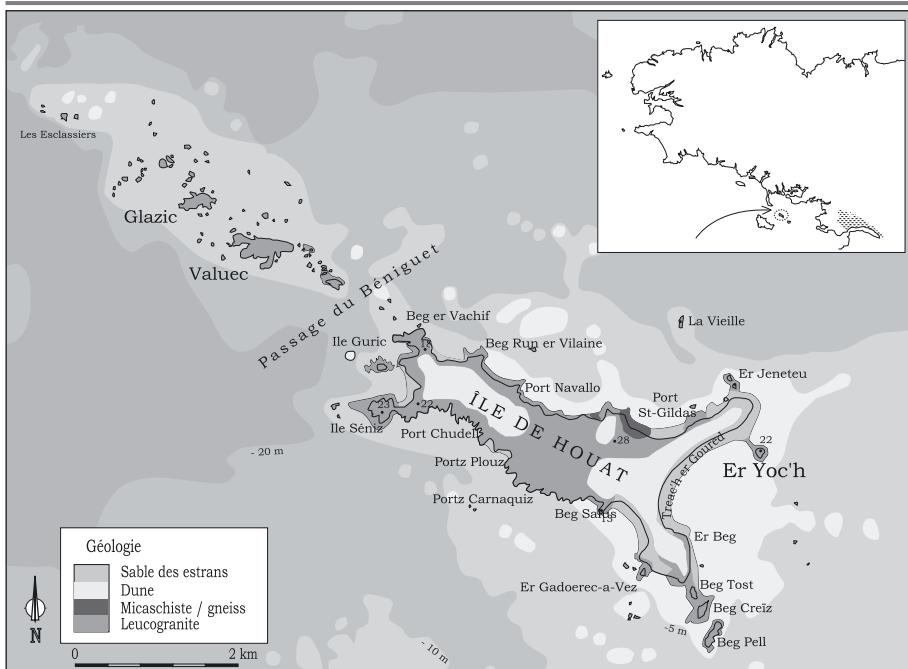
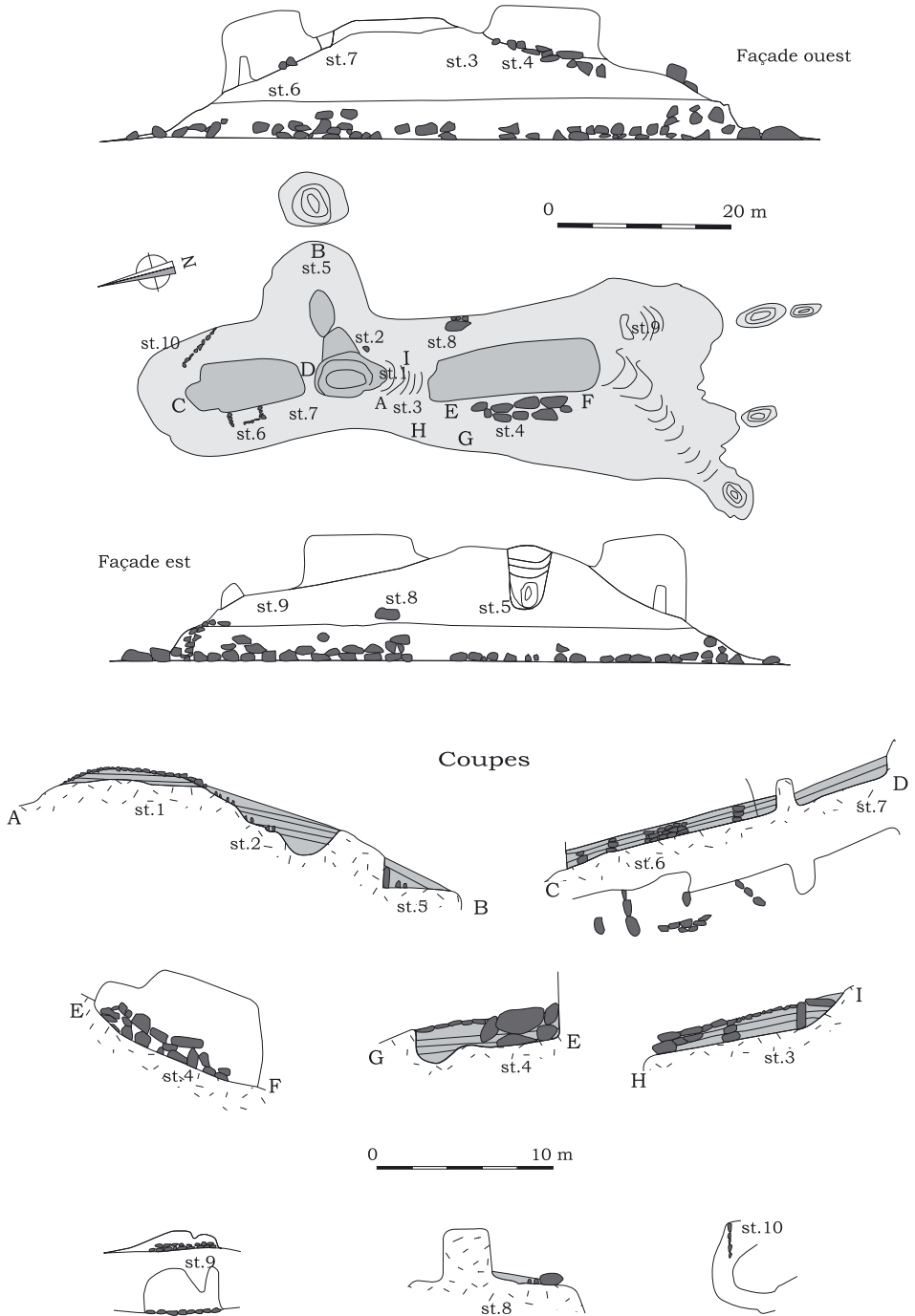


Fig. 2 : Er Yoc'h : plan et coupe d'après Z. Le Rouzic, 1930.



un niveau moyen se situant autour de -7 à -10 m. Ces cotes repousseraient les limites du continent au -5 m des cartes marines actuelles (Morzadec-Kerfourn 1974). L'îlot d'Er Yoc'h, séparé de Houat par moins de cinq mètres de fond, devait donc très certainement y être rattaché mais l'ensemble devait déjà former une vaste île, au-delà des vingt mètres NGF, éloignée du continent proche mais visible, comme il l'est encore aujourd'hui. Le niveau marin est donc remonté pour former l'actuelle baie de Quiberon, séparant ainsi Houat du continent, à la fin du Paléolithique ou durant le Mésolithique, mais faut-il estimer que ce sont ces populations « piégées » qui auraient « muté », devenant un beau jour néolithiques ? Bien évidemment non. Dès lors les contacts maritimes entre les îles de Houat, Hoedic, Belle-Île-en-Mer et les sites continentaux devaient être fréquents, confirmés par la présence de matières premières lithiques continentales.

La remontée des eaux se poursuit, plus lente et par à-coups, pour se stabiliser aux abords du niveau actuel vers le début de notre ère. En outre, cette remontée s'est accompagnée d'une érosion, parfois très importante, des terrains meubles et d'une sédimentation dans les zones abritées, de sorte que la carte des fonds marins actuels ne donne qu'une image bien trompeuse du modelé des basses terres autrefois émergées.

### Historique des recherches

L'abbé Lavenot, recteur de l'île de Houat, avait reconnu en mai 1883 la présence sur l'îlot du Mulon de coquillages, de débris d'os, de poteries et d'éclats de silex (Lavenot 1885). Suivant ses indications, Z. Le Rouzic visita le site en 1887, ramassant « *presqu'à la surface du sol, quelques débris de poterie grossière, des éclats de silex percutés et des débris d'os d'animaux [...] en bon état* » (Le Rouzic 1930). Un nouveau passage sur le site en juin 1923 poussa Z. Le Rouzic, aidé de son gendre M. Jacq et des époux M. et St-J. Péquart, à entreprendre « *l'exploration méthodique et rationnelle du gisement* » de 1923 à 1924 (*ibid.*).

Le matériel archéologique réunies lors des fouilles a été déposé au Musée de Préhistoire de Carnac. Plusieurs chercheurs ont étudié les séries lithiques (Guyodo 1997) et surtout céramiques de ce site, dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle (Bailloud 1975, Pollès 1986).

Deux seules - et très brèves - analyses fonctionnelles du site d'Er Yoc'h sont développées dans la littérature archéologique, à savoir essentiellement dans l'ouvrage collectif régional sur la Préhistoire de la Bretagne (Giot *et al.* 1979) et une récente réactualisation (Monnier 1991). Er Yoc'h y est décrit comme un site « *plus ou moins défensif, à l'abri de grands rochers, avec parfois des aménagements sommaires sous forme d'empièvements et de murettes* » (*ibid.*), avec « *de nombreux foyers construits, zones pavées, creux de rochers aménagés et protégés par des éléments de murettes, certains ayant jusqu'à 4 m de long* » (Giot *et al.* 1979). Le site est jugé temporaire, « *gîte saisonnier littoral [où l'] on s'est réfugié auprès des grands rochers littoraux, offrant des multiplicités d'abris* » (*ibid.*).

## Environnement archéologique

L'insularité de Houat et du Mulon implique un isolement relatif des populations îliennes. Les sites archéologiques néolithiques reconnus sur ces îles, bien que pour la plupart non réellement datés, ont été répertoriés par Z. Le Rouzic, dans le cadre de son inventaire des monuments mégalithiques de la région de Carnac, publié tardivement (Le Rouzic 1965), complété récemment par des prospections de surface systématiques. À l'époque, seuls dix sites ont été reconnus sur Houat – pour la plupart découverts par l'abbé Lavenot – des menhirs sur trois sites, quatre tombes à couloir, l'habitat d'Er Yoc'h, et deux « tertres tumulaires ». Les recherches actuelles de J.-M. Large et de son équipe offrent une vision renouvelée de la présence néolithique à Houat et Hoëdic (Large 2006).

Les céramiques recueillies par Z. Le Rouzic sur le site d'Er Yoc'h l'ont conduit très tôt à caler chronologiquement le gisement à la fin du Néolithique, rapprochant certains fragments décorés de traits et de hachures avec ceux précédemment découverts à Groh-Collé (Le Rouzic 1913) ou Conguel sur la presqu'île de Quiberon (Le Rouzic 1930 ; L'Helgouac'h 1962). Les sites continentaux datés des mêmes IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires av. J.-C. les plus proches sont concentrés sur la presqu'île de Quiberon, tels le dolmen de Conguel (Quiberon) sur la pointe sud et surtout l'éperon barré de Groh-Collé (Kervihan, Saint-Pierre-Quiberon), tous deux sites éponymes du Néolithique récent. D'autres habitats sont à signaler comme Beg er Goalennec (Quiberon) ainsi que la pointe du Percho et Guernic (Saint-Pierre-Quiberon), tous sur la côte occidentale de la presqu'île (Guyodo 2000). Les autres îles sud-morbihannaises, à l'image de Groix et de Belle-Île, livrent également des indices de sites d'habitats (Pen Men à Groix par exemple) ainsi que des constructions mégalithiques dont la plupart à vocation funéraire.

D'autres sites de la même période, plus éloignés de la presqu'île de Quiberon, ont également été reconnus, voire fouillés, anciennement tel Le Lizo sur la commune de Carnac, ou plus récemment tels les sites des Prises à Machecoul et de Gâtineaux à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Atlantique) ou de Beaumont à Saint-Laurent-sur-Oust (Morbihan) (Tinevez 1992).

## Stratigraphie

L'ancienneté de la fouille implique certaines lacunes dans la documentation de terrain. Néanmoins, l'exploration du gisement n'a été que partielle, ménageant ainsi un vaste secteur en réserve archéologique. Z. Le Rouzic réalisa deux tranchées longitudinales axées nord-sud et ouest-est. Quelques structures repérées en dehors de ces dernières ont également été étudiées. La précision des relevés de terrain fait grandement défaut dans le rapport publié (Le Rouzic 1930, fig. 2), ce qui est le principal frein pour établir la provenance précise du mobilier archéologique. Bien que provenant de diverses structures, tous les éléments céramiques, lithiques, osseux, etc., ont été conservés en un seul et même lot.

Le fouilleur a reconnu certains ensembles stratigraphiques isolés géographiquement ou, pour être plus précis, certaines structures ou ensembles de structures (*ibid.*) :

- n° 1 : plate-forme centrale ;
- n° 2 : ensemble de trous de poteaux et de niveaux stratifiés reconnus au sud-est de la plate-forme centrale ;
- n° 3 : blocs de pierre architecturés (murets et couverture) orientés nord-sud, sur le versant occidental de l'îlot ;
- n° 4 : ensemble de blocs de pierre adossé au côté occidental du sommet rocheux sud ;
- n° 5 : trou(s) de poteau(x) et bloc de champ, sur une petite plate-forme, sur le versant est de la plate-forme ;
- n° 6 : restes de « *grosses murailles* » ;
- n° 7 : légère couche de rejets culinaires stratifiés ;
- n° 8 : trou(s) de poteau(x) près d'un gros bloc de pierre, sur le versant est, près de l'estran ;
- n° 9 : creux de roche aménagé par l'homme ;
- n° 10 : « *muraille* ».

Certaines de ces unités présentent quant à elles des niveaux stratifiés. Des continuités stratigraphiques ont même été observées en différents points du site. Dans la tranchée du versant ouest, Z. Le Rouzic reconnaît « *des couches de terre sablonneuse [...] plus ou moins épaisses selon la profondeur des creux de roche [...] recouvertes de pierres plates et de galets, formant un pavage assez régulier qui semblait être fait pour niveler le sommet de la plate-forme et sur lequel étaient établies les habitations, autour desquelles étaient jetés les restes de cuisine* » (*ibid.*). Dans la tranchée opposée, « *sur le versant est de la plate forme centrale, nous avons découvert exactement les mêmes couches, formées de terres sablonneuses mélangées d'une quantité de coquillages [...] ainsi que de débris d'os de toutes les espèces d'animaux domestiques et sauvages* » (*ibid.*).

L'accès principal au site semble, selon Le Rouzic, se situer sur le côté nord-ouest de l'îlot, accès en pente raide, par où Er Yoc'h est relié à Houat. Ce côté était d'ailleurs « *recouvert d'une couche assez épaisse de sable gris, sous laquelle [...], près et à la base des gros blocs [structure 7], une légère couche de rejets de cuisine composés de coquillages et de débris d'os d'animaux [se trouvait]* » (*ibid.*).

Près du Trou du Diable (*Toul en Diaul*), sur le versant occidental de l'îlot, ont été « *découvert[es] deux couches superposées de terre noire mélangée de coquillages, d'os d'animaux, de mâchoires et d'arêtes de poissons et surtout des masses d'os d'oiseaux. Dans la couche supérieure, nous avons trouvé un crâne humain en assez bon état [...] la moitié de sa mâchoire inférieure, un tibia et une côte humaine mélangés à des os d'animaux* » (*ibid.*). En ce seul endroit de l'îlot, le matériel semble être plus récent : « *cette couche supérieure était moins homogène que les couches du fond [...], nous y avons trouvé des éclats de silex,*

Tab. 1 : Localisation par structure du mobilier archéologique.

	N° de structure									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Outillage osseux		X	X				X			
Oiseaux					X	X				
Poissons		X			X	X				
Débris d'os		X	X		X	X	X			
Os humains				X		X				
Coquillages		X	X		X	X	X			
Bois de cerf		X					X			
Hache			X							
Lithique		X	X		X				X	
Outillage lithique		X	X		X					
Armatures à pédoncule et ailerons		4	8		3					
Perçoirs		X								
Silex « du Grand-Pressigny »					X					
Meules / Molettes / Broyeurs			X							
Pesons / Poids		X								
Percuteurs		X								
Céramique (forme)		X							X	
Céramique (décor)					X					
Céramique (débris)			X	X	X					

X : Présence 0 : Nombre

*quelques outils en os et des débris de poterie absolument semblables à ceux découverts dans les couches inférieures, mais nous y avons aussi trouvé quelques tessons de poterie noire lustrée de la Tène III et un fragment d'amphore romaine » (ibid.).*

## Le mobilier recueilli

- Le mobilier associé aux structures

Comme dans la plupart des rapports de fouille de Z. Le Rouzic, le mobilier, caractéristique à ses yeux, retrouvé dans tel secteur ou telle structure y est notifié. Pour Er Yoc'h, il faut noter la présence de :

- n° 1 : mobilier non décrit dans le rapport ;
- n° 2 : « des masses de percuteurs et d'outils formés de galets de quartz et de quartzite [...] ; des quantités de débris de poterie à fond plat [...] ; quelques outils en os, c'est-à-dire des fragments d'os d'ani-

*maux, portant des traces d'usure et des poinçons ; des débris d'os, d'arêtes de poissons et des coquillages ; 2 poids de filets formés de galets en granit roulés par la mer, ayant des rainures pour recevoir le lien ; 2 petits galets percés naturellement, mais dont les trous ont été manifestement arrondis ; quelques fragments de bois de cerf ayant servi de manche d'outil ; un bout d'andouiller de cerf ayant servi de gaine à des haches polies ; des masses d'éclats [...], 4 pointes de flèches à ailerons et à pédoncule, des grattoirs et des quantités de petites pointes retouchées sur 2 côtés, genre de perçoirs, quelques-uns très fins, d'autres au contraire très grossiers ; 2 coquilles de cardr [sic] et 1 coquille Saint-Jacques très usées sur leur bord et percées pour recevoir un manche de bois » (ibid.) ;*

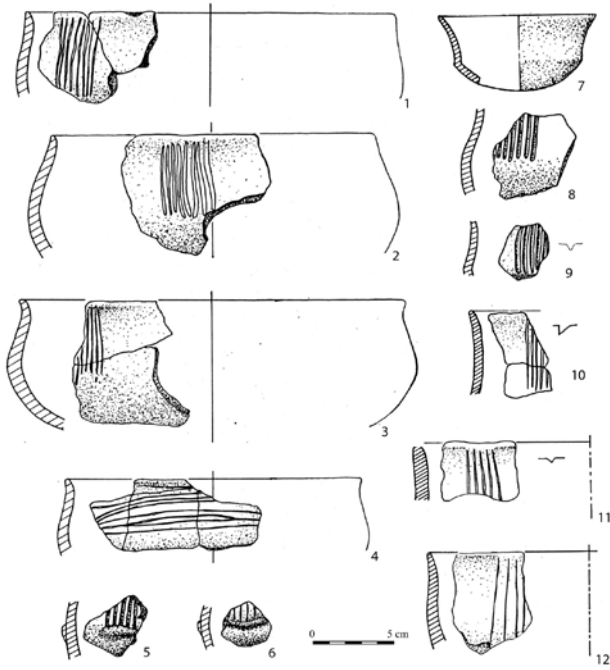
- n° 3 : « *coquillages, débris d'os d'animaux, masse de débris de poterie grossière, outils divers en quartz et en quartzite, des quantités de nucléi et d'éclats de silex percutés, huit pointes de flèches à ailerons et pédoncule, des grattoirs, des petites pointes, des lames, trois haches polies en dolérite, quelques fragments de haches polies, beaucoup de fragments d'os ayant servi d'outils, six poinçons très effilés, quatre meules primitives, deux molettes ou broyeur en granit » (ibid.) ;*
- n° 4 : « *quelques os longs humains d'un enfant, trois éclats de silex sans caractère et deux fragments de poterie grossière » (ibid.) ;*
- n° 5 : « *coquillages de toutes les espèces, débris d'os de toutes les espèces d'animaux domestiques et sauvages, de phoques et de castors, des quantités de mâchoires et d'arêtes de poissons et d'os d'oiseaux, [...] des masses de débris de poterie grossière, dont certaines parties de vases ornés de traits et de hachures, des masses de nucléi et d'éclats de silex local, une pointe en silex jaune du Grand-Pressigny, trois pointes de flèche à ailerons et à pédoncule, des fragments de pointes, des grattoirs, des lames, des petites pointes retouchées, des outils en quartz et quartzite » (ibid.) ;*
- n° 6 : « *coquillages, débris d'os d'animaux, de mâchoires et d'arêtes de poissons et surtout des masses d'oiseaux. Dans la couche supérieure, nous avons trouvé un crâne humain [...] à deux mètres plus au sud nous avons trouvé la moitié de sa mâchoire inférieure, un tibia et une côte humaine mélangés à des os d'animaux » (ibid.) ;*
- n° 7 : « *coquillages, débris d'os d'animaux, outils en os, deux fragments de bois de cerf travaillés et ayant servi de gaine de hache » (ibid.) ;*
- n° 8 : *mobilier non décrit dans le rapport ;*
- n° 9 : « *un vase à fond plat, à peu près intact, sept éclats de silex sans caractère » (ibid.) ;*
- n° 10 : « *nous n'y avons rien découvert » (ibid.).*

Le tableau n° 1 récapitule ces observations.

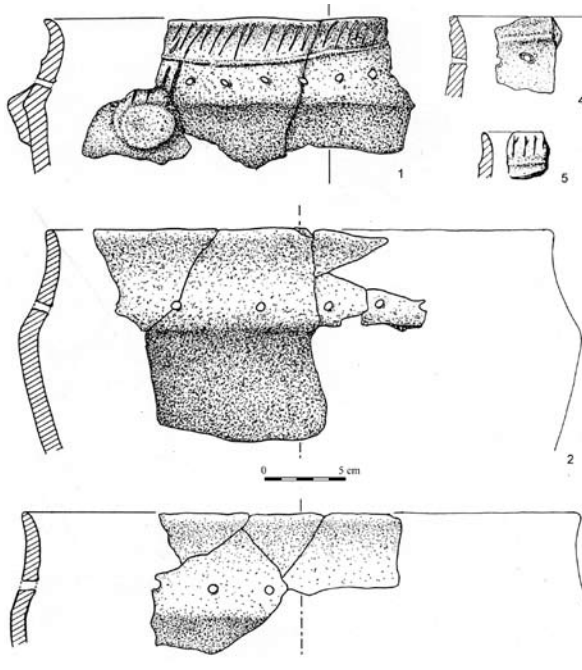
La représentativité du mobilier est très inégale selon les structures abordées. Certaines d'entre elles regroupent des assemblages diversifiés (structures 2, 3 et 5) alors que d'autres semblent plutôt axées sur une activité, sans doute économique, privilégiée.



Fig. 3 : Production céramique d' Er Yoc'h (Houat), d'après Pollès 1983.



D'après fig. 14 de Pollès.



D'après fig. 16 de Pollès.

Les structures 6 et 7 ne contiennent, à titre d'exemple, que des coquillages et des débris osseux de toutes espèces, oiseaux, poissons, etc., ce qui ne facilite pas la datation précise de ces ensembles. D'autres structures ne fournissent en revanche que peu, voire très peu, d'artefacts (structures 4, 9). Enfin, le contenu des dernières (structures 1, 8) n'est pas indiqué, ce qui sous la plume de l'auteur soumet d'ordinaire l'absence de pièces archéologiques.

- La production céramique

Les éléments céramiques, dont quelques-uns à fond plat, proviennent des structures 2, 3 et 5, ainsi qu'en moindre mesure de la structure 4 (*deux fragments*). Ces vases sont « *plus larges que hauts, à carène mousse ou à panse régulièrement renflée, non ornés, ou ornés entre rebord et carène de lignes horizontales ou de panneaux de traits verticaux alternant avec des zones non décorées* » (Bailloud 1975, fig. 3 en haut). De rares fragments de bord à ligne unique de perforation, sans barrette verticale, sont également présents (fig. 3 en bas). Ces formes et décors renvoient à la seule ambiance Groh-Collé, soit du Néolithique récent.

- L'assemblage lithique

L'assemblage lithique recueilli et étudié par Z. Le Rouzic est décrit plus longuement (*ibid.*), avec la présence de :

- « 4 haches en diorite polie ;
- 1 hache en silex poli ;
- 4 fragments de haches ;
- 5 poids faits de petits galets en granit avec encoches et rainures assez profondes pour recevoir le lien ; un de ces poids, fort bien fait, est en outre creusé, en son milieu, d'un commencement de trou conique ;
- une centaine de percuteurs ou outils à détacher les bernicles des roches ;
- une vingtaine de grossiers outils en quartz brut ;
- une centaine de galets longs, plats ou arrondis en roches schisteuses, dont une extrémité, quelquefois les deux, est arrondie par l'usage, quelques-uns sont taillés en biseau, des masses de percuteurs (plusieurs centaines) ordinaires en quartz et en quartzite ;
- des quantités de nucléi et d'éclats de mauvais silex local, plus de 3000 pièces, provenant de galets de silex pris sur notre rivage et dont 20 % environ portent des traces d'usage ;
- 1 pointe de flèche double très curieuse ;
- 1 pointe de flèche en forme d'amande ;
- 16 pointes de flèche à ailerons et à pédoncule ;
- 1 pointe en silex jaune du Grand-Pressigny ;
- 293 petites pointes retouchées sur deux côtés, sortes de perçoirs, très aptes à vider les bigorneaux ;
- 157 grattoirs bien caractérisés ;

- 4 fragments de superbes pointes en silex pyromaque, finement retouchées, provenant certainement des autres régions ;
- 1 galet en quartz rouge avec embrien [sic] de trou en tronc de cône de chaque côté ;
- 1 galet percé naturellement, mais arrondi intentionnellement ;
- 1 grain de collier en quartz blanc ;
- 1 fragment de pyroxide de fer (sanguine) plat et très usé ;
- 133 outils différents. »

Outre cette liste exhaustive, une rapide étude « technologique » – bien que le terme puisse sembler bien fort – a également été entreprise. « Tous ces outils en silex sont petits, presque tous portent une partie de la croûte du galet d'où ils ont été percés, ce qui leur donne l'aspect d'instruments pauvres et rudimentaires, quelques-uns seulement sont admirablement retouchés, appartiennent à des silex étrangers au pays et sont le produit de l'importation. » (*ibid.*).

Ces données peuvent paraître superflues et bien peu développées, mais leur intérêt est évident en raison de leur ancienneté et de leur originalité pour la recherche du début du XX<sup>e</sup> siècle dans l'ouest de la France.

Un réexamen de la série offre des données complémentaires (Guyodo 1997). La matière première locale (silex majoritaire, quartz, quartzite), reconnue sous forme de petits galets côtiers provenant de plages fossiles proches ou glanés sur l'estran, est très majoritairement employée. Elle est débitée par percussion directe dure (5 % des supports) et surtout par percussion posée sur enclume (95 % des supports), afin d'obtenir des éclats très souvent corticaux et plus sporadiquement des supports laminaires. Cette technique n'est pas inédite puisqu'elle a déjà été remarquée en contexte mésolithique final dans l'ouest de la France (Rault 1992), mais est plus fréquemment rencontrée au Néolithique, notamment aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires av. J.-C., non pas en raison d'une simplification des choix techniques mais bien en rapport avec les types d'outils produits ainsi que leurs modalités d'emmanchement (Guyodo, Marchand 2005).

Alors que les lames en silex local sont surtout utilisées brutes ou peu retouchées, les éclats de tous types sont transformés en outils au sein de schémas opératoires simples, rapides, en somme adaptés au matériau. Sont ainsi réalisées des quantités de perçoirs (367) et de pièces esquillées (113), de nombreux grattoirs (48), et plus rarement des raclours (11), couteaux (4) – parfois à dos – et burins (6). Alors que plusieurs outils doubles, essentiellement des grattoirs, sont identifiables, la totale absence d'outil composite est à noter. Le reste de l'outillage, réalisé au terme de schémas opératoires plus longs et d'un investissement technique plus poussé, tels les poignards (9 fragments) et armatures de flèches (21 dont 17 à pédoncule et ailerons), est le plus souvent importé à l'état fini, bien que les tailleurs d'Er Yoc'h aient tenté d'imiter quelques-uns de ces produits, essentiellement les armatures de flèches perçantes à pédoncule et ailerons (fig. 4).

Les armatures de projectile de ce type provenant du site éponyme de Groh-Collé (Saint-Pierre-Quiberon) comportent les mêmes méplats centraux sur une face, voire deux, et possèdent le même type d'ailerons peu ou pas récurrents. Leurs caractéristiques – méplat et faible récurrence des ailerons – suggéreraient alors une relative ancienneté de ce type d'armatures déjà bien présent à la fin du Néolithique récent dans le nord-ouest de la France (Groh-Collé à Saint-Pierre-Quiberon, La Chevêtière à Saint-Mathurin, Vendée) (Guyodo 2001). Ici, les 17 armatures à pédoncule et ailerons sont associées à 3 armatures foliacées, ce qui est un nouvel indice fort d'ancienneté de ces armatures de projectile.

Le matériel de mouture (meules, molettes et broyeur) est signalé au sein de la structure 3, témoignage indirect de la transformation des produits agricoles. Enfin, des fragments de lames de hache polie en métadolérite de type A de Plussulien (structure 3) ainsi que des galets biseautés en très grand nombre sont également mentionnés.

La présence de très grandes quantités d'ossements animaux travaillés, parfois sous forme d'outils, doublée de la rareté des burins et des racloirs, pourrait laisser envisager l'utilisation des nombreuses pièces esquillées durant les phases de préparation et de fabrication. Cette hypothèse pourrait être confirmée par l'esquillement du tranchant de ces pièces qui serait soit un indice de frottement, soit une altération due aux chocs répétés dans le cas d'usage comme pièces intermédiaires entre un percuteur et un os (Chauchat et al. 1985). En l'absence d'analyse tracéologique sur cette collection, ces spéculations ne sont bien évidemment pas totalement assurées.

Le site semble ainsi probablement être doublé d'un atelier spécialisé permettant une production peut-être industrielle d'outils peu variés (perçoirs, pièces esquillées, grattoirs), production qui justifierait, du moins en partie, la présence de ces nombreuses pièces lithiques importées (lames de poignards, armatures de flèche et couteaux à dos en silex exogène) de provenances continentales multidirectionnelles.

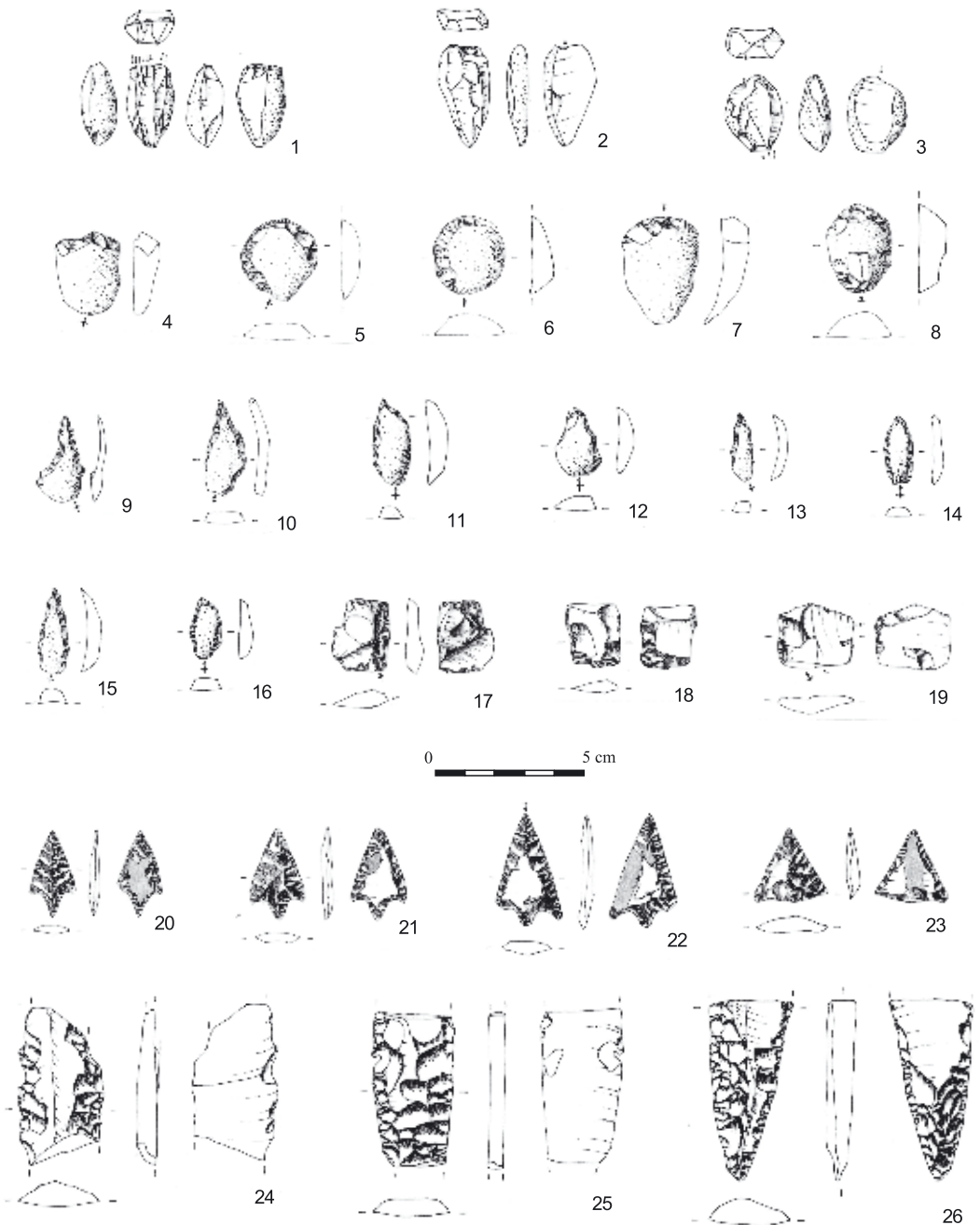
#### • Matériel osseux

En 1930, l'archéozoologue suisse L. Reverdin effectua l'analyse de la faune du site d'Er Yoc'h, la rapprochant de ses études sur les restes fauniques des sites néolithiques suisses.

Outre les ossements d'oiseaux et ceux de phoques qui ont été laissés de côté, faute d'avoir alors la possibilité de faire des comparaisons, l'estimation du nombre des individus, au vu des restes des espèces, est élevée (Reverdin 1930).

L'auteur de l'étude émet toutefois quelques doutes au sujet des ossements de chat qui semblent avoir une « *patine plus claire que celle des autres ossements, aussi pourraient-ils bien être plus récents* ». Il juge également la faune d'Er Yoc'h peu variée aux vues de celles étudiées en Suisse, notamment par l'absence totale des chèvres et des chiens, le chien étant censé à l'époque apparaître dès le début du Néolithique suisse. Son absence s'expliquerait « *par le régime insulaire* » des habi-

Fig. 4 : Assemblage lithique d'Er Yoc'h (Houat), planche synthétique (d'après Guyodo 1997). 1-3 : nucléus ; 4-8 : grattoirs ; 9-16 : perçoirs ; 17-19 : pièces esquillées ; 20-23 : armatures de flèches ; 24-26 : fragments de poignards.



tants d'Er Yoc'h (*ibid.*). L'escarpement du gisement ainsi que sa faible superficie utile ne plaident tout de même pas en faveur d'un élevage (moutons, bovidés, porcs) sur Er Yoc'h. Aucune analyse de la gestion de ces animaux et de leur état d'arrivée n'ayant été réalisée, certaines données essentielles font ici défaut pour comprendre les pratiques alimentaires et d'élevage.

Ces données sont donc à utiliser avec la plus grande prudence puisque cette étude est relativement ancienne et qu'un réexamen de la série osseuse – en cours – permet d'exclure la présence de certaines espèces, notamment le lièvre et le chat. De plus, l'analyse est ici totalement décontextualisée, le tout étant pris comme faisant partie d'un lot unique forcément contemporain. Enfin, les restes de cervidés identifiés par Z. Le Rouzic – dont d'après ses dires des andouillers ayant servis de gaines de haches polies – dans les structures 2 et 7 ainsi que les six poinçons en os de la structure 3 ne sont pas mentionnés au terme de cette première étude archéozoologique. Les récents travaux de K. Boyle offrent un spectre faunique bien différent et plus complet (Boyle 2005).

- Restes malacologiques et ichtyofaune

Les restes de poissons sont principalement concentrés conjointement dans trois structures (2, 5 et 6). Dans la structure 2, ils sont associés à des poids de pêche en granite rainurés – éléments plus fréquents durant La Tène qu'au Néolithique – et dans la structure 6 à des fragments de céramiques gauloises de la fin de l'Indépendance (La Tène) associés à un fragment d'amphore romaine. Il y a ainsi de fortes probabilités que ces restes malacofauniques et ichtyologiques soient en relation avec une étape récente de l'occupation du site, très concentrée de surcroît, à la fin de l'Âge du fer soit au cours des derniers siècles av. J.-C. Ce phénomène est également identifié sur d'autres gisements insulaires comme l'Île aux Moutons par exemple (Fouesnant, Finistère ; Hamon 2005).

- Attribution chronologique

La production céramique préhistorique renvoie au Néolithique récent proche du style de Groh-Collé, d'aucuns y voyant même une phase finale de ce dernier (Bailloud 1975). Les décors d'incisions multiples horizontales alternant parfois avec des panneaux d'incisions parallèles verticales sont ici associés à des céramiques à fond plat et paroi épaisse, à ligne unique de perforation sous le bord, phénomène déjà évoqué pour d'autres sites contemporains.

Les caractères de l'assemblage lithique concordent avec cette attribution, tant part les stratégies d'approvisionnement en matières premières (Guyodo 2003) que par les schémas techniques engagés, avec notamment un déclin marqué de la production laminaire compensé par l'intérêt porté à une technique spécifique : la percussion posée sur enclume, souvent plus fréquemment engagée que la percussion directe dure (Guyodo et Marchand 2005). D'autres techniques peuvent être ponctuellement observées (pierre tendre, percussion indi-

Tab. 2 : Nombre d'ossements et estimation du nombre d'individus par espèce.

Espèce(s)	Nombre d'ossements	Nombre d'individus esquissé
Mouton	327	26
Petit bœuf	256	10
Grand bœuf	18	2
Porc	31	4
Cheval	2	1
Lièvre	3	1
Lapin de garenne	2	1
Chat	3	1 ?
Cerf	-	rare
Castor	-	très rare
Phoque	-	abondant

recte) mais elles ne concernent que les produits finis importés. À côté d'une production d'éclats très majoritaire, les supports laminaires sont peu représentés. Ils sont tirés par percussion directe dure au cours de séquences peu développées qui s'intègrent à la chaîne de production d'éclats. Les lames et éclats laminaires sont rarement transformés en outils mais peuvent en revanche être utilisés bruts (bords micro-esquillés) ou repris par retouches.

Les classes d'outil les plus fournies sont invariablement celles des grattoirs, des perçoirs et/ou des pièces esquillées, en proportions variables selon le type de production engagée, parfois très fortement représentées sur les premiers ateliers de débitage littoraux datés de cette époque (Guernic à Saint-Pierre-Quiberon, Morbihan). L'apparition sporadique d'armatures de flèche à pédoncule et ailerons absents ou naissants – reprises par retouches semi-abruptes n'envahissant pas le méplat central du support – est une autre constante des assemblages de la fin du Néolithique récent sur le Massif armoricain (Groh-Collé à Saint-Pierre-Quiberon, Bilgroix à Arzon, Morbihan ; Gâtineaux à Saint-Michel-Chef-Chef, Loire-Atlantique ; La Chevêtelière à Saint-Mathurin, Vendée). Ce ne sont néanmoins pas les seules pointes de projectile puisque les armatures foliacées (3 exemplaires à Er Yoc'h) ou de type Sublaines (pour le Centre-Ouest et le sud du Massif armoricain) (Nouel et al. 1965, Massaud 1967, Jauneau 1972) sont fréquemment rencontrées. Elles sont accompagnées de rares fragments de lames de poignards en silex turonien de la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) ainsi que de lames de hache polie en métadolérite de type A provenant des ateliers de Sélédin à Plussulien (Côtes-d'Armor) (Le Roux 1999).

- Occupations insulaires néolithiques et gauloises

Le mobilier néolithique, tant céramique que lithique, laisse présager d'une très grande homogénéité du site, avec de la céramique exclusivement du type Groh-Collé et du lithique sans artefact caractéristique d'une quelconque autre période. Outre ces éléments habituellement rencontrés, d'autres artefacts sont présents, à savoir coquillages, restes de poissons, ossements d'animaux et d'oiseaux, dont certains sous forme d'outils (poinçons, etc.). La position côtière du site et le type de sédiment (sable coquillier) ont permis ce bon état général de conservation. Les indices d'une forte occupation gauloise sont tout de même à rappeler (cf. *infra*), installation dont la portée n'avait à ce jour pas été véritablement évoquée dans la littérature archéologique, ce qui est un oubli notoire !

Le site n'a pas été très endommagé par la campagne de fouille effectuée par Z. Le Rouzic – ni le passage ponctuel des Péquart en 1926 – qui n'y a effectué que des tranchées exploratoires et des compléments d'études sur certaines structures isolées de l'îlot. Sauf peut-être en certains points assaillis régulièrement par l'océan, le site reste sans doute en partie exploitable, du moins dans le cadre d'éventuels sondages afin de vérifier la stratigraphie, voire de récupérer les artefacts « oubliés » lors des opérations de Z. Le Rouzic.

Il est possible de livrer quelques interprétations techno-fonctionnelles et chronologiques sur la base des descriptions des structures et du mobilier associé.

- Structure n° 1 : non décrite, sauf sous forme de plate-forme centrale habitée. Sa taille n'est pas non plus évoquée. D'après les plans il faut sans doute y voir un espace d'environ cinq mètres sur deux ;
- Structure n° 2 : d'après la coupe de la tranchée ouest-est (coupe AB, fig. 2), l'on semble pouvoir reconnaître les trous de poteaux, avec leurs calages de pierre, que Le Rouzic avait l'habitude de dessiner de cette façon (voir les autres rapports de fouilles de l'époque, Er Lannic à Arzon et Le Manio à Carnac, par exemple). D'après l'échelle, ces petites structures (au nombre de quatre en coupe) mesurent environ 0,50 à 0,60 m de longueur, calage compris. Les calages sont situés sur un versant de l'île présentant une forte pente. Beaucoup d'artefacts ont été découverts par le fouilleur à cet endroit, dont de nombreux éléments en lien avec une occupation gauloise tardive (céramique noire, fragment d'amphore romaine) ;
- Structure n° 3 : des niveaux stratifiés, contenant essentiellement des coquillages, des débris d'os, de poterie, d'artefacts lithiques, « *sont recouverts de petites pierres plates et de galets, formant un pavage régulier* » (Le Rouzic 1930), s'appuyant contre un muret au nord-est d'une pierre d'une part et une pierre dressée et calée d'autre part. Un autre muret, en avant du premier, semble aussi discernable sur le plan (coupe HI, fig. 2), avec peut-être une couverture de blocs plus imposants que ceux du « pavage ». Si l'interprétation de ces superstructures architecturées semble des plus ardues, Z. Le Rouzic y voyait « *un pavage assez régulier [...] pour niveler le sommet de la*



*plate-forme et sur lequel étaient établies les habitations, autour desquelles étaient jetés les restes de cuisine » (ibid.), hypothèse somme toute incohérente puisque les restes dits de cuisine ont été retrouvés sous le pavage ;*

- Structure n° 4 : il s'agit d'un agencement de gros blocs, parallèle à une éminence rocheuse, et ne paraissant pas réellement en marge des structures centrales. Une couverture de pierre semble sceller des niveaux stratifiés (coupe EG, fig. 2), conservés dans un creux de roche au pied d'une éminence rocheuse. Au sein de la structure, « *quelques os longs humains d'un enfant* » (ibid.) ainsi que quelques silex et fragments de poterie ont été retrouvés. Bien que s'agissant d'un ensemble clos par des blocs rocheux et une couverture de pierres, peut-on envisager une sépulture – secondaire (os longs) ou remaniée ? – située à proximité de l'habitat ? Le mobilier associé ne renseignant guère, la question reste ouverte ;
- Structure n° 5 : à l'image de la structure 2, il semble que l'on ait affaire à des calages de poteaux - un est nettement visible sur la coupe AB (fig. 2) - mais cette fois-ci sur un méplat, derrière un gros bloc rocheux (à l'abri ?). Ce calage de poteau est de dimensions équivalentes à ceux de la structure 2 ;
- Structure n° 6 : deux niveaux d'occupation bien distincts semblent pouvoir être différenciés dans le Trou du Diable, à savoir (fig. 2) : a) deux couches inférieures « *homogènes* » de terre noire (ibid.), en relation avec un ensemble de gros blocs (« *muraille* »), où furent recueillis coquillages, ossements de toutes espèces (oiseaux, animaux), et arêtes de poissons ; b) une couche supérieure plus « *mélangée* », avec des fragments de poterie datant du second Âge du fer (« *Tène III* », ibid.) associés à un fragment d'amphore et des ossements humains (tête d'un homme hyperdolichocrâne et à face élevée, tibia, etc.). Ces ossements, étudiés par divers anthropologues depuis Sir A. Keith, ont été attribués à un homme qualifié alors de type méditerranéen, sans doute un « *méditerranéen robuste* » (ou « *atlanto-méditerranéen* »), idée très souvent reprise dans la littérature régionale (Giot et al. 1979). L'origine de ces trouvailles est pourtant bien peu sûre, d'autant plus que tous ces artefacts ont été retrouvés au creux du Trou du Diable, zone sans doute fréquemment tourmentée par les déferlantes s'y engouffrant et par le flux et le reflux des marées ;
- Structure n° 7 : d'après les illustrations de Z. Le Rouzic (coupe CD, fig. 2) et d'après les interprétations de fouille, la structure 7 ne semble être qu'une succession de couches de rejets (« *de cuisine* » ; ibid.), rejets de coquillages et de débris d'os d'animaux, sans qu'aucune architecture n'y soit reconnue ;
- Structure n° 8 : d'après le plan (fig. 2), on semble pouvoir reconnaître un nouveau trou de poteau, avec son calage de pierre, situé près d'un gros bloc rocheux. Le texte est loin d'être plus loquace ;
- Structure n° 9 : cette structure est très isolée des autres, à l'extrémité sud-sud-est de l'île. Son originalité a frappé Z. Le Rouzic qui la décrit comme un « *creux de roche [...] dont l'entrée mesure 2,90 m de*

longueur, sur une élévation moyenne de 0,50 m à 0,60 m. Sa profondeur moyenne est de 2,40 m, son entrée était fermée par une maçonnerie de pierres plates ». Si une partie de la structure semble naturelle, « creusée par les eaux », l'autre est bel et bien architecturée, côté sud. À l'intérieur, « près de l'entrée intérieurement et à gauche [a été] découvert un espace, mesurant 1,30 m de longueur sur 0,60 m de largeur, couvert d'une couche de terre noire brûlée, mélangée de charbon de bois. Dans son milieu et au fond de la cavité [a été] découvert un vase à fond plat, à peu près intact en terre brune assez fine ». Les tamisages à sec puis à l'eau ont livré « 7 éclats de silex » (*ibid.*). Un creux de roche a donc été aménagé tout d'abord par l'élévation d'un muret de pierre, obturant l'ouverture naturelle, puis intérieurement, par l'apport de matières périssables (bois ?). L'hypothèse d'un foyer ou de vidange de foyer est exclue par la forme rectangulaire reconnue, d'autant plus que le vase aurait sans doute subi quelques dommages. La faible quantité d'artefacts ne plaide pas non plus en faveur d'un agencement architectural lié à une quelconque activité de production ;

- Structure n° 10 : gros blocs détachés du rocher, agencés en « muraille », sorte de mur orienté NO/SE (fig. 2). Aucun mobilier n'y a été retrouvé, ce qui n'empêche pas un quelconque usage fonctionnel.

Les niveaux stratifiés de la structure 2 ont livré la plus forte concentration de coquillages, de restes de poissons et d'oiseaux ainsi que des fragments de céramiques gauloises et d'amphore romaine et des poids de pêche rainurés en granite. Faut-il pour autant rattacher à ces niveaux du second Âge du fer les calages de poteaux identifiés à la base de cette stratigraphie ? Sans doute pas car d'autres calages de poteaux, similaires en terme de dimensions, possèdent du mobilier exclusivement néolithique (structure 5), voire sont indatables faute d'élément probant (structure 8). Les sols néolithiques, avec calages de poteaux associés, ont ainsi été vraisemblablement très perturbés par l'occupation la plus récente de l'îlot.

En revanche, les aménagements massifs en blocs de pierre agencés en murets (« murailles ») de 0,60 à 0,70 m en élévation, reconnus lors de la fouille (structures 6 et 10) positionnés sur le versant occidental – le plus exposé de l'îlot – sont bien à rattacher à la même époque gauloise. Fait révélateur, la structure 6 est également une zone de forte concentration de restes malacofauniques et ichtyologiques et il en va de même pour la structure 7, interprétée par le fouilleur comme étant une « zone de rejet de cuisine ». Dès lors, les niveaux stratifiés identifiés en différents points de l'îlot (structures 2, 6, 7, 8, 10) et les structures massives en pierre sèche reconnues en élévation pourraient être rattachés à La Tène finale. Cette présence gauloise tardive en contexte îlien n'est pas si étrange puisque de telles installations stratégiques insulaires le long des axes maritimes de circulation ont déjà été identifiées, tant sur les grandes îles actuelles (Groix, Belle-Île, Ouessant, etc.) que sur les plus petites (archipel des Ebihens, archipel de Glénan, Île aux Moutons, etc.). Dans ces derniers cas, des amas

de coquillages et de restes de poissons ont été soulignés, témoignages d'une forte exploitation des ressources halieutiques (Hamon 2005).

Trois structures sont dépourvues de mobilier probant tant néolithique que gaulois (structures 1, 4, 9). Seule une construction en élévation pourrait être rattachée à l'ambiance néolithique : le muret de pierre orienté nord-sud, identifié sur le versant occidental de l'îlot (structure 3, avec mobilier associé). Sa fonction reste difficile à appréhender avec les seules données du rapport de 1930 (enceinte délimitant l'espace occupé ?). La délimitation des habitats néolithiques contemporains par des systèmes de talus parfois construits en pierre sèche et surmontés d'une palissade, a déjà été évoquée, que ce soit sur des sites armoricains insulaires (Pen Men à Groix) ou continentaux (Beaumont à Saint-Laurent-sur-Oust, Le Lizo à Carnac, Groh-Collé à Saint-Pierre-Quiberon) (Tinevez 1992 ; Mens 1995).

Pour l'occupation néolithique d'Er Yoc'h, le réexamen des structures, de leurs interprétations et attributions chronologiques, ainsi que de la répartition du mobilier en rapport avec elles, fournit quelques pistes quant à la fonction du site, sa périodicité, sa fréquentation, voire « l'économie de production » qui a pu y être développée. Les témoignages assurés d'une installation domestique sont nombreux (architectures en bois et pierre, débitage du silex sur place, activités de mouture, restes alimentaires, etc.). Néanmoins, la durée d'occupation du site est toujours controversée, les uns pensant que les Néolithiques y vivaient de façon permanente, survivant par l'exploitation des ressources halieutiques et par la chasse (Le Rouzic 1930), les autres penchant plutôt pour un site d'appoint temporaire, voire un site de marginaux rejetés sur un îlot (Giot *et al.* 1979). L'hypothèse de la sépulture d'enfant (structure 4, non datée) ne permet pas pour autant d'asseoir l'idée de permanence du site, tout comme les quantités très importantes de restes osseux recueillis – quelques trois mètres cubes d'après estimation –, d'autant que ces derniers sont à rapprocher essentiellement du contexte gaulois, tout comme la majeure partie du lot de coquillages et de restes de vertébrés marins. Le contexte difficile – côte battue par les vents, distance importante de sources d'eau douce, terrain rocheux escarpé – ne plaide pas beaucoup en faveur d'une installation permanente. Faut-il y dès lors y voir une occupation saisonnière à périodicité annuelle, un habitat semi-permanent, un lieu de repli ? Difficile de trancher. En tous cas, la production d'outils très nombreux et peu variés (367 perçoirs, 113 pièces esquillées), au terme de chaînes opératoires simplifiées, évoque indéniablement une production industrielle spécialisée et orientée, ici en contexte domestique, phénomène qui tend à se développer dès le Néolithique récent (développement des ateliers littoraux) et perdurera au Néolithique final.

Que pouvait-on donc produire à Er Yoc'h ? La confection de parures en coquillages ne semble pas exclue, bien que seuls de très rares individus (patelles essentiellement) soient perforés. La présence de grandes quantités de coquillages au sein des structures néolithiques n° 3 et 5 pourrait le suggérer. La récente fouille du site néolithique final arternacien de Ponthezières sur l'île d'Oléron (Charente-Maritime) a permis

de constater que les déchets de ce type d'industrie sont des plus difficiles à remarquer, surtout en l'absence de tamisage (perles de quelques millimètres de diamètre, résidus microscopiques, etc.) (Laporte *et al.* 1998). L'assemblage lithique y est composé principalement de perçoirs de faibles dimensions (mèches de forets), de nombreuses pièces esquillées et de grattoirs, dont la production en grand nombre est censée assurer les besoins de plusieurs postes de travail spécialisés dans la confection de perles en coquillages. À Er Yoc'h, le travail de peaux et/ou de plumes (nombreux vestiges de volatiles marins) pourrait aussi expliquer la quantité de vestiges osseux recueillis même dans les niveaux néolithiques.

Les deux dates radiocarbone obtenues récemment sur les ossements humains complètent un peu la vision de l'occupation multiple de ce site. Ces datations sont tout de même à prendre avec précaution d'après l'auteur, en raison des fortes valeurs isotopiques sans doute liées à des pratiques alimentaires les faussant partiellement (Schulting 2005).

La plus ancienne, 4240 +/- 55 (OxA-10843 – HS2) soit 2890-2600 av. J.-C., renvoie au début du Néolithique final, dates proches mais récentes de quelques siècles que celles envisagées par les analyses céramologiques et lithiques.

La plus récente, 3130 +/- 40 (OxA-10810 – HS4) soit 1410-1160 av. J.-C., renvoie à un contexte du Bronze moyen. Elle concerne les ossements longs, dits d'enfant, de la structure 4. Même si l'on valide un jour l'hypothèse d'une sépulture, elle serait assurément déconnectée du contexte principal d'habitat néolithique. Il faut ici rappeler la présence de quelques fragments céramiques – photographiés d'ailleurs – épais, à fort dégraissant, à cordons digités et digitations sous le bord, preuves d'une autre occupation très peu marquée.

### Bibliographie

- BAILLOUD G., 1975 – Les céramiques « cannelées » du Néolithique morbihannais. *Bulletin de la Société préhistorique française*, V. 72, Etudes et travaux, p. 343-367.
- Boyle, K., 2005 - Chasse au phoque à la fin du Néolithique à Er Yoc'h (Houat, Morbihan). *Melvan, la Revue des deux îles*, n° 2, p. 9-25.
- CHAUCHAT C., NORMAND C., RAYNAL J.-P., SANTA-MARIA R., 1985 – Le retour de la pièce esquillée ! *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 82/2, p. 35-41.
- GIOT P.-R., L'HELGOUAC'H J., MONNIER J.-L., 1979 – *Préhistoire de la Bretagne*. Rennes, Ouest-France.
- GUILLEVIC A., LE GOFF P., 1924 – *Vocabulaire Breton-Français et Français-Breton du dialecte de Vannes*. 2<sup>e</sup> édition. Vannes, Lafolye et Frères.
- GUYODO J.-N., 1997 – *L'industrie lithique du site d'Er Yoc'h (Île de Houat, Morbihan)*. Mémoire de DEA multigraphié, Université de Paris I Panthéon – Sorbonne, 1 vol., 49 p., 16 pl.
- GUYODO J.-N., 2000 – L'atelier de débitage de Guernic (*Saint-Pierre-Quiberon, Morbihan*) : résultats des campagnes 1998-1999. *Bulletin de l'Amarai*, n° 13, p. 43-64.
- GUYODO J.-N., 2001 – *Les assemblages lithiques des groupes néolithiques sur le Massif armoricain et ses marges*. Thèse de doctorat multigraphiée, Université de Rennes I-Beaulieu, 1 vol., 466 p., 61 fig., 69 pl.

- GUYODO J.-N., 2003 – Acquisition et circulation des matières premières au Néolithique dans l'Ouest de la France. In : Les Matières lithiques en Préhistoire, actes de la Table ronde internationale d'Aurillac 2002. *Préhistoire du Sud-Ouest*, suppl. n° 5, p. 185-198.
- GUYODO J.-N., MARCHAND G., 2005 – Entre déterminisme naturel et tradition technique : le « débitage côtier » dans l'Ouest de la France. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n° 3, p. 539-549.
- HAMON G., 2005 – *Ile aux Moutons (Fouesnant, 29)*. Document final de synthèse de fouille programmée pluriannuelle. Service régional de l'archéologie, Rennes, 1 vol.
- JAUNEAU J.-M., 1972 – Aperçu de la technique Sublaines en Vendée. *L'Anthropologie*, 76, p. 631-644.
- LAPORTE L., DESSE-BERSET N., GRUET Y., TRESSET A., 1998 – Un lieu de fabrication de parure au Néolithique final et son économie de subsistance. Le site de Ponthezières à Saint-Georges-d'Oléron (*Charente-Maritime*). In : Gutherz X., Joussaume R. (dir.), *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France, Actes du 21<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 1994*, Mémoires de l'Association des publications chauvinoises, XIV, p. 237-255.
- LARGE J.-M., 2006 – Une archéologie de l'île de Houat (Morbihan). Inventaire des sites pré et protohistoriques. *Bulletin de l'Amarai*, n° 19, p. 5-40.
- LAVENOT, 1885 – Les îles d'Hoedic et d'Houat et la presqu'île de Quiberon. Etude géographique et archéologique. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, Vannes, p. 97-111.
- LE ROUX C.-T., 1999 – *L'outillage de pierre polie en métadolérite du type A. Les ateliers de Plussulien (Côtes-d'Armor). Production et diffusion au Néolithique dans la France de l'Ouest et au-delà*. Travaux du laboratoire d'anthropologie – Préhistoire – Protohistoire et quaternaire armoricains, Université de Rennes I, n° 43, 1 vol., 244 p., 70 fig.
- LE ROUZIC Z., 1913 – Croh Collé. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, Vannes.
- LE ROUZIC Z., 1930 – Carnac, fouilles faites dans la région : îlot de Er Yoc'h Le Mulon, commune de Houat, 1924-1925. Vannes, Lafolye & de Lamarzelle.
- LE ROUZIC Z., 1965 – Inventaire des monuments mégalithiques de la région de Carnac, l'arrondissement de Lorient. Extraits du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, Vannes.
- L'HELGOUAC'H J., 1962 – Le dolmen de Conguel en Quiberon (*Morbihan*). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LIX/5-6, p. 371-381.
- MASSAUD J., 1967 – Extension de la technique Sublaines dans le Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 64, p. CXLIII – CXLV, 1 fig.
- MENS E., 1995 – *Le mobilier céramique du Lizo à Carnac (Morbihan)*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 1 vol.
- MONNIER J.-L., 1991 – *La Préhistoire de Bretagne et d'Armorique*. Les Universels, 2, Gisserot.
- MORZADEC-KERFOURN M.-T., 1974 – Variations de la ligne de rivage armoricaine au Quaternaire. Analyses polliniques de dépôts organiques littoraux. *Mémoires de la Société géologique et minéralogique de Bretagne*, 17.
- NOUEL A., DAUVOIS M., BAILLOUD G., RIQUET R., POULAIN T., PLANCHAIS N., HOREMANS P., 1965 – L'ossuaire néolithique d'Éteauville, commune de Lutz-en-Dunois (*Eure-et-Loir*). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 62, p. 576-648.
- POLLÈS R., 1983 – *Contribution à l'étude de la céramique du Néolithique final de la Bretagne*. Mémoire de maîtrise multigraphié, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 123 p., 83 fig.
- POLLÈS R., 1986 – Le style de Conguel : nouveaux éléments. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 83, p. 452-469.

- RAULT O., 1992 – *L'économie du débitage sur le site mésolithique récent/final de Beg-an-Dorchenn Plomeur, Finistère*, Mémoire de maîtrise multigraphié, Université de Paris I - Panthéon – Sorbonne, 1 vol.
- REVERDIN L., 1930 – Sur la faune du kjokkenmodding morbihannais, Er Yoc'h, et ses rapports avec celle des stations néolithiques lacustres de la Suisse. *Extraits des Archives suisses d'anthropologie générale*, t. VI, n° 1, 1930-1931, p.79-86.
- SCHULTING R., 2005 – Comme la mer qui se retire : les changements dans l'exploitation des ressources marines du Mésolithique au Néolithique en Bretagne. In : Marchand G., Tresset A. (dir.), *Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (VI<sup>e</sup> – IV<sup>e</sup> millénaires avant J.-C.)*. Actes de la table-ronde de Nantes, 26-27 avril 2002. Société préhistorique française, mémoire n° 36, p. 163-172.
- TINEVEZ J.-Y., 1992 – Structures d'habitat du Néolithique et de l'Âge du Bronze décelées récemment en Bretagne. In : C.-T. Le Roux (dir.) - *Paysans et bâtisseurs : L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du Mégalithisme*. Actes du 17<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 29-31 octobre 1991. Rennes, *Revue archéologique de l'Ouest*, suppl. 5, 1992, p. 71-78.